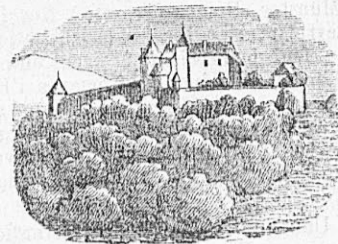


# LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace. Réclames : 50 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de port.



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 3 50  
6 mois, » 2 —  
Pour l'Étranger le port en sus,  
payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.

On s'abonne à tous les bureaux  
de poste.

BULLE, le 25 mai 1888.

## Le rachat des droits d'auberge.

Dans sa dernière séance, le Grand Conseil a voté l'entrée en matière sur le projet de loi ordonnant le rachat des droits perpétuels d'auberges. Bon nombre de députés, auxquels nous en avons parlé, sont hostiles au projet, ils n'en ont pas moins voté avec la majorité. Cela devient à la mode!

En particulier, dans les conversations, on désapprouve, on blâme même sévèrement une loi ou une mesure quelconque; en Grand Conseil, on la vote quand même des deux mains. C'est ce qu'on appelle l'indépendance du pouvoir législatif. Les beaux députés vraiment que nous avons là!

Quoi qu'il en soit, l'entrée en matière étant décidée, il est du devoir de la presse de dire son opinion sur une loi qui touche à des intérêts moraux et pécuniaires si importants. Cela déplaît, il est vrai, à l'organe officiel du parti démocratique populaire. Une fois un projet adopté par le Conseil d'État, tout le monde devrait se taire, il n'y a qu'un journaliste qui ait le droit d'exprimer sa manière de voir sur les affaires fribourgeoises, c'est le Français de Gimont. Aussi, le *Bien public* s'étant permis, l'autre jour, quelques critiques, le susdit Français lui a répondu par une bordée d'injures.

Aux risques d'encourir la disgrâce de ce vaillant chevalier, nous parlerons quand même.

Nous croyons que l'État doit combattre, par tous les moyens à sa disposition, le fléau de l'alcoolisme, et la réduction du nombre des débits est un de ces moyens. C'est donc dans un esprit favorable que nous avons commencé la lecture du message qui accompagne le projet de loi. Que nous avons été déçus dans notre attente! Nous ne voyons dans ce message que le désir d'obtenir un nouveau moyen d'extraire des sous de la poche des contribuables fribourgeois et d'augmenter la somme déjà trop considérable que le canton verse chaque année dans les caisses du gouvernement. Dans les motifs à l'appui, aucune idée d'ordre économique, moral ou social, on ne cherche qu'à démontrer, au moyen d'arguments dignes d'un vieux procureur retors, pour ne pas dire roubillard, qu'il faut encore et encore de l'argent à notre excel-

lente administration et que, sans scrupule, on peut en prendre dans la poche des propriétaires d'auberges. On y trouve à chaque ligne des raisonnements de cette force : « L'État a accordé des droits perpétuels d'une durée illimitée, cela ne veut pas dire que cette durée ne puisse pas être limitée. » — Gribouille n'y comprendrait rien.

Il n'y avait pas besoin de tant de finesse pour établir le principe à la base de la loi. Oui, l'État a le droit, pour des raisons d'utilité publique, de racheter les droits d'auberge, d'exproprier leurs propriétaires, comme il peut demain me prendre mon champ à moi, votre maison à vous. — Cela ne fait pour nous l'objet d'aucun doute.

Mais, pour cela, il faut qu'il en paie la valeur et c'est ce qu'il ne veut pas faire, et c'est à cause de cela qu'on entasse sophismes sur sophismes dans un long message dont il n'y a que la partie historique de vraie et de juste.

Le droit d'auberge n'est qu'une concession de l'État, mais une concession de l'État, si elle n'est pas dès le principe faite sous réserve, ou à bien plaisir, n'est plus révocable; ainsi en est-il d'une prise d'eau, d'un droit de rouages, — elle entre dans le domaine privé, elle devient une propriété, un droit réel que l'État ne peut reprendre que dans les conditions ordinaires et moyennant indemnité.

La théorie contraire est du pur socialisme et les principes proclamés par notre gouvernement dit conservateur justifieraient tout aussi bien le retour du sol à l'État.

Notre manière de voir est d'autant plus légitime que la plupart des droits d'auberge ont, depuis leur concession, été inscrits au cadastre comme droits réels, au su et vu de l'État, qu'ils ont fait l'objet de nombreuses transactions, sont entrés en ligne de compte dans les partages des successions. Dans bien des cas, le droit d'auberge a doublé la valeur d'un immeuble qui est entré dans le commerce, a été acheté, revendu pour cette valeur. Exproprier celui qui, par hasard, est le détenteur de cet immeuble sous le régime teneur, sans lui rembourser la valeur réelle, vénale de son droit, serait une spoliation pure et simple.

Il est vrai qu'un malin a trouvé, dans la *Liberté*, que la différence entre les aubergistes qui ont payé une fois pour toutes et les pintiers qui paient tous les ans ou tous les cinq ans constitue une inégalité inconstitutionnelle.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 6

## LE CHASSEUR D'ISARDS

PAR ÉDOUARD DIDIER

Je remarquais que chaque lit de camp était traversé dans sa partie inférieure par une énorme tringle de fer. De place en place cette tringle était reliée au plafond par une forte chaîne. Quel pouvait être le rôle de cette chaîne? Vous pensez bien que voilà ce que je ne manquai pas de demander à mon compatriote. Je vous l'ai déjà dit, Momas était gai. Aussi, avant de me répondre, il éclata joyeusement de rire.

— Tu ne comprends pas? me dit-il d'un air fin en clignant de l'œil.  
— Pas du tout.  
— Eh bien, c'est une farce.  
— Comment! une farce?  
— Sans doute. Tu sais que chaque condamné porte rivé au pied un triangle de fer et je ne te cache même pas que ce diable de triangle est l'un des supplices du bagne. Les forçats appellent cela la monille. Chacun d'eux est obligé d'envelopper sa monille de linges qui n'empêchent pas tou-

jours un douloureux frottement. La monille, c'est le premier anneau d'une chaîne que le galérien porte cachée dans son pantalon quand il n'a pas de compagnon de chaîne.

— Ainsi, demandai-je, ces forçats que je vois marchant isolés...

— Ces forçats portent la chaîne, me répondit Momas. Et quand nous visiterons ensemble l'hôpital du bagne, je te ferai voir des forçats moribonds dont la chaîne est amarrée à leur lit. C'est la règle.

— Mais la tringle?  
— Ah! voici. Chaque soir, la chaîne du forçat est détachée de sa ceinture et cadencée à cette tringle, dès que la retraite a sonné. A partir de ce moment, le silence le plus absolu doit régner dans les salles. Si, de leur corps de garde que tu vois d'ici derrière les grilles, les gardes-chiourmes entendent le moindre bruit, ils donnent un premier coup de sifflet, puis un second. Si au troisième coup le silence ne s'est pas rétabli, ils tournent une manivelle, et sans effort, par l'effet d'énormes contrepoids, les chaînes que tu vois adaptées aux tringles vont d'elles-mêmes s'enrouler sur un treuil placé à l'étage supérieur; si bien qu'au bout de quelques instants, quand la tringle atteint le plafond, tous les forçats se trouvent suspendus par le pied comme des hanne-ton à un bout d'un fil. Que dis-tu de cela? pays béarnais.

— Je dis, m'écriai-je, qu'on a tort de prétendre que la torture est abolie.

La nouveauté et l'étrangeté du spectacle que j'avais sous les yeux m'avaient fait un peu oublier le but de ma visite au bagne, quand tout à coup il me sembla apercevoir debout contre l'un des piliers de la salle quelqu'un qui aurait été

On n'aurait jamais cru les ténépèlets si amoureux de l'égalité! Il n'y a pas, dans cette différence, plus d'inégalité qu'il n'y en a entre un propriétaire et un locataire. Le premier a acheté son droit d'habitation au moyen d'un capital, le second le paie sous la forme d'une rente annuelle et voilà tout.

Si la *Liberté* veut un exemple de véritable et réelle inégalité, elle n'aura pas besoin de courir bien loin pour en trouver une. Il est contraire à l'égalité que toutes les imprimeries payent l'impôt, dont se nourrissent nos gouvernants et leurs petits; ces mêmes gouvernants en favorisent une seule à l'exclusion de toutes les autres.

Nous reviendrons sur le rachat des droits d'auberges.

## Nouvelles suisses.

**Ecoles centrales.** — L'école centrale pour lieutenants-colonels, qui jusqu'ici avait suivi son cours à Zurich, sous la direction de M. le colonel Rudolf, instructeur en chef de l'infanterie, a quitté cette ville pour une excursion tactique qui la portera par Lucerne et Willisau sur Berne et Fribourg. Elle sera licenciée à Berne à la fin du mois. L'école compte 21 lieutenants-colonels d'infanterie, 1 lieutenant-colonel de cavalerie, 6 de l'artillerie et 3 du génie.

**Journalistes.** — Le comité de la Société des journalistes suisses s'est réuni dimanche à Berne. Il a décidé que la réunion fédérale de la société aurait lieu à Bâle les 23 et 24 juin. Le principal travail aura pour sujet : la mission de la presse et sa position vis-à-vis des autorités. Il sera présenté par M. le Dr Bisegger, rédacteur de la *Nouvelle Gazette de Zurich*. On s'occupera aussi des annonces relatives aux « remèdes secrets ».

**Exportations en Algérie.** — Nous extrayons les renseignements suivants du rapport commercial de M. G. Borgeaud, consul suisse en Alger :

**Fromages.** — On peut évaluer à 800,000 kg. les importations en 1887; il y a eu une reprise, la clientèle est revenue un peu des qualités de Franche-Comté importées précédemment. En hiver, on consomme beaucoup de fromages de fantaisie en boîtes provenant de l'Alsace et du Sud de l'Allemagne

comme l'ombre de mon camarade Yves Clet. Ses bras étaient croisés sur sa poitrine, la tête baissée, les yeux à terre. Il demeurait là dans une attitude de sombre méditation. Je ne pus retenir un cri étouffé.

— Qu'as-tu donc? me demanda Momas.  
— Yves, lui dis-je, que j'ai cru voir là-bas.  
— Celui que tu cherches? Avance alors et assure-toi si c'est lui.

Je suivis le conseil de Momas et je m'approchai. C'était bien Yves, en effet, mais comme il était changé!  
— Oh! ne te gêne pas, dit Momas qui voyait mon embar-ras, tu peux lui parler.

Yves ne nous avait pas vus venir, je lui frappai sur l'épaule. Il tressaillit et leva la tête, puis, il me regarda un instant sans prononcer une parole. Son œil était hagard. Il avait l'air de ne pas avoir toute sa raison. Aussi, je lui demandai :

— Est-ce que tu ne me reconnais pas?  
— Il me prit les deux mains et me regardant tout à coup fixement :

— Si fait, je te reconnais, dit-il. Tu m'apportes des nouvelles de Mercédès. Dis-moi vite quel nouveau malheur m'a frappé.

J'étais préparé à tout, excepté à cette question. Aussi me troubla-t-elle étrangement. Je balbutiai et demeurai tout interdit. Les traits d'Yves s'étaient contractés, son visage s'était convulsionné.

— Me répondras-tu? me cria-t-il en me secouant rudement. Qu'est-il arrivé à Mercédès?

J'étais incapable de répondre. Yves, toujours dans le même état d'exaltation, continua :

cheveux gris  
Capillaire à 2 fr. 75  
and choix de Nattes  
et depuis 1 fr. la pièce, chez  
OT, coiffeur-parfumeur,  
Maced Moura, à Bulle. [605

édicament  
pour  
raches à devenir pleines,  
préparé par  
lérimaire, BADEN (Suisse).  
IX : 1 fr. 50. [712

chaufour  
e de La Tour-de-  
ouvert dès le 7 mai.  
JOSEPH YENNI, tailleur.

des cheveux.  
AUX PIEDS  
méd. prat., à Glaris, par ses  
ats, m'a guéri d'une forte  
ix et de pellicules avec dé-  
la peau de la tête. Ma mère  
e cors aux pieds. Eichelwald  
1887. Henri Müller. [276

MES  
le soussigné ne tiendra son  
Tilleul, à BULLE) que tous  
le  
genbass, fab. de limes,  
ccessaire de Ph. Guidi,  
rue de Morat, Fribourg.

HOCOLAT  
Richard  
RITÉ INCONTES DE  
SE TROUVE PARTOUT

Puiles d'emboîtement,  
sion que celles d'Altkirch,  
10 fr. le mille  
s en gare Halle  
RIQUE DE ZOLLIKOFEN  
ALITÉ GARANTIE  
discutables à signaler : Elé-  
et ayant 30 % moins de pe-

ésentant pour la Gruyère :  
aber, camionneur, à Bulle,  
PHELEDOUD, à Fribourg.

vrognerie.  
certifient la guérison de ma-  
par le traitement par corres-  
remèdes inoffensifs de l'Éta-  
la guérison de l'ivrognerie de  
N. de Moos, Hirzel; A. Vol-  
F. Domini Walthor, Courcha-  
mbühl, Weid p. Schönenwerd;  
öth-nbach (Berne); Mme Sim-  
e, Ringingen; F. Schneeberger,  
urrer, Wasen (cant. de Berne).  
raitement soit avec consente-  
su du malade. Moitié des frais  
guérison. Attestations, prospec-  
re gratis. Adresser : A l'Éta-  
la guérison de l'ivrognerie, à  
[35

es Bains de Montbarry.  
Dimanche 27 mai :  
me musique  
et danse.  
rdiale. [272] I. SEYDOUX.

Depuis Enney à Epagny, un  
idon contenant du vin cuit.  
rendre contre récompense à la  
me, La Tour. [280

s du bas-ventre.

rganes génitaux. Contagion,  
et leurs suites. Impuissance.  
ollutions. Ardeur d'urine. Per-  
Hématurie. Affections de la  
 reins. Traitement par corres-  
pèdes inoffensifs. Point de dé-  
s sa profession; discrétion.  
Bremicker, méd. prat., Glaris.

e : Une certaine quantité de  
foin et regain, à dis-

n bureau du journal. [638

Imprimerie Emile Lenz.

(Münster, Romentour, etc.). Nos fabricants suisses devraient bien essayer la fabrication de ces qualités qui leur donneraient sûrement un peu plus de profit. Il en est de même des fromages d'Edam (Hollande). Les Arabes préfèrent ce fromage au gruyère, et la consommation en est de 200,000 kg. par an; on ne regarde pas trop à la qualité, pourvu que le fromage ait belle apparence et soit bien rouge.

Une grande exposition internationale de chiens a eu lieu à Francfort, du 10 au 13 mai. La Suisse y était représentée par 82 sujets, parmi lesquels 12 chiens courants et 50 St-Bernard.

**Zurich.** — Le nouveau quartier qu'on a l'intention de construire dans le voisinage du Kolbenhof ne doit pas servir de refuge à des Israélites russes chassés du pays des czars, attendu qu'on ignore totalement cette immigration, qui n'a jamais existé que dans l'imagination féconde de quelque farceur des bords de la Limmat. Les constructions projetées, dont le nombre atteindrait six cents, sont tout simplement destinées à loger à bon compte les bourgeois zuricois et à servir les intérêts des spéculateurs qui lancent cette entreprise.

— On a ouvert vendredi à Zurich une exposition d'oiseaux très réussie; il n'y a pas moins de 110 exposants de toute la Suisse; le catalogue compte 400 numéros.

— Le Grand Conseil du canton de Zurich vient d'admettre la résolution suivante en matière d'agrégation :

Tout Zuricois et Suisse reçoit gratuitement sur sa demande le droit de bourgeoisie dans la commune où il réside depuis dix ans sans interruption, mais il doit fournir la preuve qu'il n'a reçu aucune assistance pendant les trois dernières années qui précèdent la demande d'agrégation, et qu'il s'est acquitté de tous ses impôts. Mais les Suisses d'autres cantons ne pourront bénéficier de ces nouveaux droits que si leur canton d'origine use de réciprocité.

— La police zuricoise est parvenue à arrêter une bande de dangereux malfaiteurs, qui dévalisaient les propriétés aux environs de Zurich. Tous les affiliés de cette bande sont des sujets de l'empire allemand.

— Un agent de la police cantonale du nom de Schenkel a disparu depuis huit jours. On se demande s'il a été la victime de sa profession.

— Deux détenus de la prison de district de Zurich se sont évadés, après avoir scié les barreaux de la fenêtre de leur cellule. On n'est pas encore parvenu à les arrêter. Deux autres prisonniers, qui se trouvaient dans la même cellule que ceux qui ont pris la clef des champs, ont résisté à la tentation de fuir avec leurs compagnons et sont honnêtement restés dans la prison.

**Berne.** — Une première course d'essai a eu lieu samedi sur la ligne du Brünig de Meiringen à Alpnach. L'ouverture de la ligne aura probablement lieu le 15 juin.

— Le *Journal du Jura* dit qu'une chasse serait de nouveau nécessaire dans la forêt au nord-est de la ville de Bienna et dans les vignes. Les vagabonds et vagabondes pullulent. La nuit passée, quelques-uns d'entre eux ont pénétré dans une maisonnette de vigne après avoir fait sauter la porte, et ils se sont installés là pour y passer la nuit.

— Le Grand Conseil bernois a voté, par 92 voix contre 88, une motion tendant à une révision de la constitution cantonale. M. le conseiller d'Etat Scheurer a donné sa démission pour le 30 septembre. Le Grand Conseil a décidé la création d'un technicum et d'un musée industriel.

**Lucerne.** — Le tribunal criminel a condamné deux Allemands, Bruno von Hartung et Clara von Hartung, frère et sœur, à dix et huit ans de travaux

— Dis-moi au moins si c'est elle qui t'envoie.  
— Oui, c'est elle, me hâtaï-je de dire, afin d'essayer de calmer mon pauvre ami.  
— Ah! merci, me dit-il, tu ne te doutes pas du bien que tu me fais. Si tu savais les terribles visions qui me hantent depuis la Saint-Denis.  
La Saint-Denis! c'était ce jour-là que Mercédès était morte. Cependant les traits d'Yves semblèrent se détendre pendant quelques instants, mais tout à coup, il regarda dans le vide, puis laissa tomber sa tête sur sa poitrine en poussant un sourd gémissement.  
— Tu me trompes, me dit-il, elle vient encore une fois de m'apparaître sous sa forme impalpable, n'essaie plus de nier, Mercédès est morte.  
Je pris mon courage à deux mains pour lui répondre :  
— C'est vrai, elle est morte.  
Contre mon attente, le désespoir d'Yves ne se trahit cette fois ni par un geste ni par un cri, il mit seulement sa tête dans ses mains en me disant :  
— Conte-moi comment la chose est arrivée.  
Je n'en avais pas long à conter, comme vous savez; quand j'eus fini, Yves me serra encore la main et me dit :  
— C'est bien, laisse-moi maintenant, je sais ce qu'il me reste à faire. (A suivre.)

forcés, ces deux personnages ayant fabriqué une notable quantité de pièces italiennes de cinq francs, qu'ils mettaient en circulation dans les cantons de Lucerne, de Thurgovie et de Zurich.

**Uri.** — Les habitants du district d'Urseren, qui ont perdu leurs privilèges politiques par suite de l'acceptation de la nouvelle constitution, ont l'intention de recourir aux autorités fédérales pour qu'il leur soit accordé de voter dans leurs propres communes sur les questions soumises à la landsgemeinde, sans qu'ils soient tenus de se rendre au chef-lieu.

**Obwald.** — Les chevaux de la voiture postale qui fait le service entre Kägiswil et Sarnen s'étant emportés, le véhicule a roulé dans un profond fossé plein de boue, au bord de la route. Les voyageurs et le postillon n'ont pas été blessés. On a eu toutes les peines du monde à retirer du fossé la voiture et les chevaux qui paraissent n'avoir pas souffert non plus de leur chute.

**Soleure.** — Dans le canton de Soleure, l'opposition demande une enquête sur la manière dont s'est opérée, il y a quelques années, la liquidation des couvents. De récents procès expliquent sa méfiance. « La chose est bien simple, dit le *Vaterland*, si les gouvernementaux ont la conscience tranquille, ils accepteront l'enquête; sinon, non. S'ils ont bonne conscience, ils désigneront des arbitres impartiaux; si le cas est douteux, ils remettront l'affaire à des mains amies. »

— La *Liberté* de Fribourg a annoncé la mort de Mgr Fiala, évêque de Bâle. Cette nouvelle est inexacte, mais on peut craindre qu'elle soit seulement prématurée. Les journaux soleurois annoncent en effet que le sympathique et vénérable prélat a reçu les Saints-Sacrements et que son état paraît désespéré.

**Vaud.** — Le Conseil d'Etat vient de présenter au Grand Conseil un projet de décret concernant la réorganisation de la station laitière de Lausanne et la création d'écoles de fromagerie.

— La fabrique de conserves de viande du Petit-Clos, à Aigle, a reçu de la Confédération une commande importante de bœuf bouilli avec gelée, produit dont on s'est montré, l'année dernière, très satisfait.

— En suite de l'épidémie de rougeole qui sévit avec une certaine intensité sur la jeunesse d'Avenches, les classes primaires ont été temporairement fermées par l'autorité.

— La hauteur exceptionnelle des eaux a permis à la Société de navigation à vapeur d'organiser une course sur l'*Helvétie* de Neuchâtel à Yverdon. On prétend que, depuis 1875, c'est la première fois qu'un bateau à vapeur aborde à Yverdon. L'*Helvétie* a pu remonter la Thièle jusqu'au pont du chemin de fer. Les rives étaient couvertes de curieux, les autorités de la ville, une musique, sont venues à la rencontre des promeneurs neuchâtelois, qui, dit la *Suisse libérale*, sont revenus enchantés de leur excursion.

**Valais.** — Le téléphone établi dernièrement à l'hospice du grand Saint-Bernard a déjà sauvé une vie humaine. Le 6 mai l'hospice était avisé, assez tard dans l'après-midi, de l'arrivée d'un voyageur venant de Bâle. On se hâta d'envoyer à sa rencontre un domestique muni de quelques provisions. A la nuit, le domestique n'était pas rentré. Deux religieux et deux autres domestiques se mirent aussitôt en route et, après plusieurs heures de recherche, finirent par trouver le voyageur à une lieue et demie de l'hospice, couché sur la neige et éteint. Transporté à grand-peine jusqu'à l'établissement hospitalier, il y resta plusieurs jours à se remettre.

**Neuchâtel.** — Sur les rives du lac de Neuchâtel, c'est un concert de lamentations. Les eaux, exceptionnellement hautes, ont causé maint dégât. A Grandson, les jardins construits à grand-peine sur les grèves sont submergés; des murs même se sont abîmés sous la pression de l'eau; plusieurs ports, celui de Cudrefin, entre autres, sont submergés; partout les terrains achetés à l'Etat et mis en culture sont couverts d'eau; enfin, à Neuchâtel, nombre de caves sont inondées.

— C'est mercredi que M. G. Ritter a présenté à la Société de topographie de France son travail sur l'alimentation d'eau de Paris au moyen des eaux du lac de Neuchâtel. La séance a eu lieu au grand amphithéâtre de la Sorbonne. Elle a été présidée par M. F. de Lesseps.

### Nouvelles étrangères.

**France.** — Le Sénat, discutant la loi sur le recrutement, a adopté l'article dispensant les instituteurs, les séminaristes et quelques catégories de

jeunes gens se destinant à une carrière libérale, des trois ans de service militaire et les obligeant seulement à un an.

— M. Carnot donnera le jeudi 31 mai un grand dîner politique auquel sont invités les ministres et les notabilités parlementaires.

— On continue à saisir à Paris de faux billets de la Banque de France de 500 fr. Une dizaine de ces faux billets ont encore été présentés à la Banque ces jours-ci. La police a découvert les traces des individus qui ont émis ces faux billets. Il semble résulter des indices recueillis que les faux billets de 500 fr. auraient été fabriqués en Hollande.

### CANTON DE FRIBOURG

#### Les examens des recrues.

Nous trouvons, dans le dernier compte rendu de l'instruction publique, les résultats officiels des examens des recrues de l'année 1886.

Ce tableau nous fournit de précieux renseignements. Nous y trouvons, entre autres, que :

317	recrues ont obtenu la 1 <sup>re</sup> note pour la lecture.
267	» » 1 <sup>re</sup> » pour le calcul.
193	» » 1 <sup>re</sup> » pour l'instr. civ.
155	» » 1 <sup>re</sup> » p <sup>r</sup> la composition.

Si nous faisons l'addition des recrues qui ont obtenu les deux meilleures notes (bien et assez bien), nous trouvons :

Pour la lecture,	732 recrues.
» le calcul,	476 »
» la composition,	437 »
» l'instr. civique,	413 »
Ont obtenu, par contre, la moindre note (nul) :	
Pour la lecture,	23 recrues.
» le calcul,	43 »
» la composition,	72 »
» l'instr. civique,	99 »

Nous trouvons encore, dans cet intéressant tableau, que sur 100 recrues :

69	ont obtenu 1 ou 2* pour la lecture.
45	» » le calcul.
41	» » la composition.
39	» » l'instruction civique.

Afin que notre étude comparative soit complète, nous avons calculé, pour chaque branche, la note moyenne, à 3 décimales près, et nous avons trouvé :

Pour la lecture,	la note 2,119
» le calcul,	» 2,697
» la composition,	» 2,740
» l'instruction civique,	» 2,864

Ainsi, à tous les points de vue, ce tableau révèle que, à part la lecture, dont l'étude présente incontestablement moins de difficultés que celle des autres branches, le calcul occupe le premier rang dans les écoles de notre canton; puis viennent la composition et l'instruction civique. Ces résultats avaient d'ailleurs déjà été constatés il y a deux ans. X.

\* Bien ou assez bien.

**Grand Conseil.** — Vendredi, le Grand Conseil a terminé la discussion en premiers débats du projet de loi sur l'assurance du bétail.

Samedi, l'important projet de retrait des concessions d'auberge a été abordé.

Le rapport de la commission expose l'économie du projet sous tous ses aspects, soit au point de vue juridique et légal, soit au point de vue de l'équité, soit au point de vue financier. A tous ces points de vue, la commission proposait l'entrée en matière.

Après une longue discussion, l'entente s'est établie sur cette base que l'entrée en matière sera votée, l'idée du Conseil d'Etat admise, et que les détails du projet seront discutés avec la loi principale sur les auberges dans une session extraordinaire. L'entrée en matière a été adoptée par toutes les voix contre 8. On a fixé la session extraordinaire au 17 septembre. La session de printemps est close.

Dans sa séance du Grand Conseil de vendredi, M. Hug a interpellé la Direction de police sur l'enlèvement incorrect et illégal du suicidé J. à Cugy. Il a été répondu que la préfecture avait fait son devoir, mais que c'était l'autorité communale qui avait eu tort en faisant enterrer J. nuitamment et avant le terme fixé par la loi. Le syndic est renvoyé devant le tribunal de la Broye et le Département fédéral de justice et police a été mis au courant de toute l'affaire.

On étudie en ce moment le tracé d'une ligne à voie normale reliant directement Fribourg à Morat. De la gare de Morat, la ligne irait à Villars-les-Moines, à Cressier, à Courtepin, chacune de ces localités ayant une station. De Courtepin, il y a deux projets.

L'un des tracés Payerne au-d-tracé ramène magens, où s'rait près d'Ag

Le tracé é Le coût des devisé à 850 fournir gratuit

Le bataillon ment en serv major Gyger, jours par Cel où se trouve M. le major min de fer p Lecomte, com siste à cette e sous la direc colonel Isler.

### Conférence produits de la Société

Les memb Gruyère, nou comprennent ils ont répon fait; plus de n'ont certain lequel ils ont si pratique d zèle, ce souci augmentant, il n'y a que le prendre. Nou rience des ch tude de point pas ou que n principale ca Aussi dirons-d'agriculture gresser!

M. Bertsche lève du bétail jour; commen tenir le plus dépenses pos nomie agricou voilà la gran

M. Bertsche river. Pour peler le fourr duction. Le pour faire viv exemple, pou ne doit pas é porte rien; mais, pour production; suffisent pou 20 pour que propriétaire. tance de cett de foin à 2 vaches ne r fumier est m

### Travaux

La commune creusage d'env ses forêts com tionnées d'entr tées à se trou 28 courant soumissions se munal juequ'au du soir.

Bulle, le 24 206]

A partir de J. C. A. Neirivue, maison de à Bulle.

Au centre d' gasin avec cl S'adresser mey.



